



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85  
Courriel : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure de passation du marché :**

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**3. Objet du marché :**

Entretien et nettoyage de bâtiments de SAINT-LOUIS Agglomération.

**4. Décomposition de la consultation :**

Le marché est décomposé en 4 lots. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Description des lots :

**Lot 1 - Nettoyage courant - Siège SLA, Bâtiments Nord et Sud du Palmrain, R.A.M. à Huningue et Passerelle des 3 Pays Bâtiment Nord du Palmrain**

**Lot 2 - Remplacement du personnel de SAINT-LOUIS Agglomération en charge de l'entretien et du nettoyage du bâtiment Le Reflet, de la Maison de Haute-Alsace et du Centre Technique du Patrimoine**

Ce marché fera l'objet d'un accord-cadre à bons de commande et son montant est susceptible de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum pendant la durée du marché : 200,00 € HT

Montant maximum pendant la durée du marché : 7 000,00 € HT

**Le lot 3 - Nettoyage des locaux du service Déchets Ménagers.** Ce lot comprend une part de prestations courantes et une part de prestations à réaliser après émission de bons de commande, dans les seuils définis ci-dessous :



Montant minimum pendant la durée du marché : 0 € - pas de minimum  
Montant maximum pendant la durée du marché : 50 000 € HT

#### **Lot 4 - Remplacement du personnel de SAINT-LOUIS Agglomération en charge de l'entretien et du nettoyage des Bâtiments du service des sports :**

Ce marché fera l'objet d'un accord-cadre à bons de commande et son montant est susceptible de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum pendant la durée du marché : 20 000,00 € HT  
Montant maximum pendant la durée du marché : 100 000,00 € HT

#### **5. Classifications CPV :**

90 91 10 00 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

#### **6. Conditions de la consultation :**

- Le présent marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification au 31 décembre 2017.
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Marché autofinancé par Saint-Louis Agglomération.
- Modalités de paiement : Selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont fermes.
- Aucun cautionnement et garantie ne sera exigé.

#### **7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :**

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment remplie par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices, la présentation des moyens humains et matériels de l'entreprise, la présentation d'une liste de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.



## 8. Critères d'attribution :

Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix	40 %

## 9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, courriel) à :

**Saint-Louis Agglomération**  
**Service Juridique**  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.75 - Fax : 03.89.70.90.85  
Courriel : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>

## 10. Modalités de remise des offres :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à Saint-Louis Agglomération contre récépissé à :

**Monsieur le Président**  
**Saint-Louis Agglomération**  
Place de l'Hôtel de Ville  
C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication du marché et du lot auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

## 11. Renseignements complémentaires :

### Renseignements administratifs :

SAINT-LOUIS Agglomération  
Service Juridique  
Madame Catherine WISS  
Tél : 03.89.70.90.72  
Fax : 03.89.70.90.85  
Mail : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)



Pour tout renseignement technique complémentaire, les candidats sont tenus de s'adresser au service suivant :

**Lots n° 1 et 2 : Service Patrimoine**

Monsieur Jean-François Vuillemard

Tél : 03.89.70.45.70

Fax : 03.89.70.45.79

Mail : [vuillemard.jean-francois@agglo-saint-louis.fr](mailto:vuillemard.jean-francois@agglo-saint-louis.fr)

**Lot n° 3 : Service Déchets Ménagers**

Monsieur Michel Lorenzini

Tél : 03.89.89.72.26 / 06.76.78.18.17

Mail : [lorenzini.michel@agglo-saint-louis.fr](mailto:lorenzini.michel@agglo-saint-louis.fr)

**Lot n° 4 : Service des Sports**

Monsieur Manuel Schuller

Tél : 03.89.91.00.42 / 06.76.78.18.19

Fax : 03.89.69.27.78

Mail : [schuller.manuel@agglo-saint-louis.fr](mailto:schuller.manuel@agglo-saint-louis.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**12. Autres informations :**

Le critère « valeur technique » sera noté sur 100 points et jugé au regard du mémoire technique.

Celui-ci devra impérativement aborder les points suivants :

**Pour les lots 1 et 3 :**

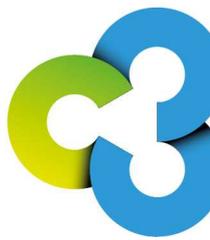
- Projet d'organisation pour la réalisation des prestations (40 points).
- Projet de planning des prestations à réaliser conforme aux demandes du pouvoir adjudicateur (20 points).
- Liste des méthodes, produits d'entretien et matériels utilisés (40 points).

**Pour les lots 2 et 4 :**

- Moyens humains et techniques mis en œuvre (30 points).
- Organisation proposée pour le déploiement et la réalisation des prestations (50 points).
- Délai de réactivité (20 points).

**Visite des sites :**

Les surfaces sont données à titre indicatif. Il appartiendra aux soumissionnaires à les vérifier sur place lors de la **visite obligatoire**, pour chaque lot, fixée comme défini dans le règlement de la consultation.



A l'issue de la visite, il sera délivré une attestation qui sera à joindre à l'offre. L'absence de visite sera éliminatoire.

Aucune réclamation quant aux surfaces à traiter ne sera admise après réception des offres.

**13. Date limite de réception des offres :**

Vendredi 12 mai 2017 à 16h00

**14. Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 Avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
Courriel : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél. : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 Avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
Courriel : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél. : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66

**15. Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Vendredi 21 avril 2017

